



Erreur de nom sur la carte grise

Par **bribri61**, le **20/10/2015** à **16:34**

bonjour j'ai fait un crédit voiture pour une amie mais quand j'ai reçu la carte grise elle était a mon nom et mon amie en 2 eme conductrice que doit je faire et quel risque il m'attend merci pour votre réponse

Par **moisse**, le **21/10/2015** à **08:19**

Bonjour,

Ce n'est pas l'organisme de crédit qui a établi la carte grise, mais votre vendeur, que vous avez mandaté pour cela et auprès duquel vous avez remis les renseignements.

Vous citez "second conducteur". C'est une notion qui est invisible sur l'acte d'achat comme sur le crédit, elle n'apparait que dans le contrat d'assurance.

Il faudrait peut-être un peu faire le tri dans tout cela.

Par **bribri61**, le **21/10/2015** à **12:05**

merci de votre réponse je vais aller voir le vendeur